

La concurrence en électricité-Un tabou ruineux, Marcel Boiteux enseveli sous les fleurs

[AI552 Revue de Presse 7 juillet 2024](#)

Encensé lors de son décès récent, Marcel Boiteux pourrait-il être aujourd'hui lauréat du Prix qui porte son nom ? Certainement pas pour **ses travaux qui condamnaient l'introduction de la concurrence en électricité** et qui n'obtinrent « que de la condescendance »[1].

Lionel Tascoen, le 04/07/2024

Boiteux rappelait que les « bienfaits de la concurrence » ne tombent pas du ciel et que **certaines conditions doivent être remplies : elles ne le sont pas pour l'électricité**. « En théorie économique, l'électricité cumule pratiquement toutes les exceptions aux heureux effets de l'économie de marché »(1). L'erreur à ne pas faire ? L'électricité n'est pas un fluide banal. « Nombre de spécialistes » se trompent lourdement en croyant que « l'électricité circule dans les fils comme l'eau dans les tuyaux ». Ces « spécialistes allaient trébucher et s'étaler sans en avoir conscience »[2]. Ils se sont étalés et le marché de l'électricité européen avec. Des études américaines sur le terrain confirment les travaux de Boiteux[3]. **Le marché européen de l'électricité est fondé sur une erreur.**

L'image fautive de l'électricité perçue comme un fluide persiste en Europe. L'instauration de la concurrence reste un tabou. On met à son crédit les nécessaires **échanges d'électricité entre États membres alors que ceux-ci existaient bien avant** et resteront limités par le coût de transport du courant. L'UE s'isole alors que « la plupart des pays industrialisés [G20] continuent à réglementer leurs tarifs » [4]. La perspective de la concurrence paralyse l'hydroélectricité française, causant des pertes en milliards d'euros. De même la concurrence rend kafkaïen le financement du nouveau nucléaire français. Certains proposent des formules permettant de concilier le droit de la concurrence avec de fortes aides d'État et la nécessité d'investissements à long terme. Ces Géo-Trouve-Tout ignorent que les règles de concurrence ont été écrites pour que l'on ne puisse pas les contourner.

Boiteux a révolutionné la gestion de l'industrie électrique en optimisant les investissements à long terme par l'introduction de la notion de **coût marginal de développement**. L'actuel marché de l'électricité ne fournit pas ces coûts et ne donne aux investisseurs aucune indication valable. Il lie les tarifs de l'électricité en France aux coûts de production de centrales lointaines comme si les prix des cerises du Poitou dépendaient de la dernière cueillette du cerisier le plus cher des vergers allemands.

L'instauration de la concurrence en électricité n'était pas prévue par l'Acte Unique, à l'origine de la politique de dérégulation. Il a été ajouté par le Conseil Energie de Copenhague de juin 1987. L'École économique de Chicago enseignait alors que l'État devait s'effacer le plus possible devant le marché. Pour l'électricité, ce fut une erreur. Elle nécessite des investissements à long terme fort lourds. **Leur optimisation, qui conduit seule aux tarifs les plus bas**, nécessite l'utilisation des méthodes de Marcel Boiteux, toujours d'actualité, et utilisées dans le monde entier. Il faut y revenir, en **bannissant la concurrence et en redonnant aux États la maîtrise de la gestion de leur système électrique**. Plus de vingt États américains, ceux où les tarifs sont les moins chers, ont gardé cette maîtrise.

Subsidiairement c'était aussi le modèle EDF du siècle dernier. Ainsi les tarifs de l'électricité en France seront fixés en fonction de la production locale. **Si l'on y tient vraiment, on pourra ajouter une concurrence à la production avec un acheteur unique.** Cela permettrait des financements privés.

Lionel Taccoen – Directeur de la Lettre "Géopolitique de l'Electricité"- *Lettre Géopolitique de l'Electricité- Communiqué du 4 juillet 2024*

1. Marcel Boiteux-« Les ambiguïtés de la concurrence »-Futuribles- N°331-Juin 2007
2. Marcel Boiteux-« Eclairer une assiette vide ? »-Commentaires 2013/3 (Numéro 143) pp.662-664
3. Lionel Taccoen-«Marcel Boiteux avait raison : la concurrence en électricité augmente les prix »-Futuribles-N°458-Jan-Fév. 2024
4. European Commission-« Study on energy prices, costs and their impact on industry and households » October 13, 2020-p.30